

EPIDOR

GESTION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

AVIS AUX USAGERS n°2020-0054

APPEL A VIGILANCE

Commune : riveraines de tous les cours d'eau **Département** : Corrèze, Lot, Dordogne et Gironde

Rivière : Dordogne, Vézère, Isle.

Date de début : 12 mai 2020

Évènement : depuis le 15 mai, il est de nouveau possible de naviguer sur l'ensemble du domaine public fluvial de la Vézère, la Dordogne et l'Isle dans les départements de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde.

Comme chaque année, nous vous demandons d'inciter clients et usagers à être vigilants. Le DPF est un milieu naturel et il n'est pas sans risque. Nous vous demandons de naviguer au centre du bras principal de la rivière et à ne pas emprunter les bras secondaires. Nous vous demandons de porter votre gilet de sauvetage, de respecter les consignes de navigation et la signalisation fluviale.

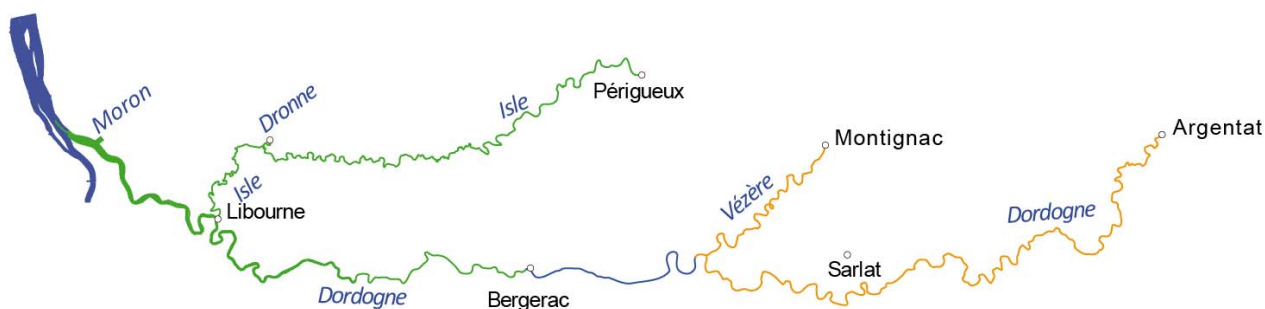
De la même façon, seuls les accès à la rivière prévus à cet effet sont utilisables pour mettre à l'eau les bateaux et/ou accéder à la rivière. Nous vous rappelons qu'il est interdit de rouler et de stationner un véhicule à moteur dans le domaine public fluvial (quad, voiture, camping-car...).

Soyez vigilants sur les berges, les crues de cet hiver et les forts coups de vent ont pu fragiliser la végétation arborée et le risque de chute d'arbre est possible.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Secteur Isle et Dronne (aval Coutras), Dordogne
aval et Moron (Libourne) : 05.57.51.06.53
Mail : dpf@eptb-dordogne.fr

Secteur Vézère et Dordogne amont
(Castelnaud-la-Chapelle) : 05.53.29.17.65
Mail : dpf@eptb-dordogne.fr



EPIDOR - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

Place de la Laïcité - 24250 Castelnaud-la-Chapelle - www.eptb-dordogne.fr

Service du Domaine Public Fluvial

Tél 05 57 51 06 53 - Fax 05 53 28 29 60 - dpf@eptb-dordogne.fr - www.dpf-dordogne.fr

